

Championnat de Rallye C.R.A.B 2019

Présenté par le Club de Rallye Auto de la Baie



Éligibilité au Championnat :

- Tous les membres du Club de Rallye Auto de la Baie (CRAB) détenant une licence de compétition valide en 2019 émise par Rallye Sport Québec (RSQ) ou de la Canadian Association or Rally Sport (CARS)

Classes :

- 2 Roues motrices
- 4 Roues motrices

Épreuves :

- Il y a 3 épreuves comptant pour le Championnat C.R.A.B.
 1. Rallye X des Neiges 2019 (Janvier)
 2. Rallye Baie-Des-Chaleurs (Juin) (Portion Club du Dimanche)
 3. Rallye X BDC été (Aout)

(Notez que pour participer au Rallye Baie-Des-Chaleurs de juin, vous devez répondre aux critères d'admissibilités de CARS ainsi que la voiture conforme aux règlements de CARS)

Règlementation relative au classement :

La comptabilisation des points se fera selon la disposition ci-dessous :

1ere Position : 10 points	5 ^e position : 4 points
2 ^e Position : 8 points	6 ^e position : 3 points
3 ^e position : 6 points	7 ^e position : 2 points
4 ^e position : 5 points	8 ^e position : 1 point

Un point sera aussi accordé à qui prends le départ d'un rallye et un autre point à qui le termine.